

Anglais appliqué dans le secteur de la santé

RS5484 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136f
Formacode(s)	15214
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/06/2021
Date d'échéance	17/06/2024

Certificateur(s)

GLOBAL LANGUAGE SERVICES · SIRET : 81894655000022

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACB & CO	35144743800026	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Atout décisif dans le monde professionnel, et notamment dans le secteur du commerce, la maîtrise de l'anglais est devenue un enjeu particulier pour le secteur de la santé. Les enquêtes réalisées auprès des hôpitaux et des cliniques, les multiples témoignages recueillis auprès des instituts de formation des médicaux et paramédicaux, les demandes des clients, sont autant d'expressions d'un vrai besoin en compétences en anglais de la santé.

Sont notamment concernés :

- Les professionnels soignants et non-soignants ;
- Les formateurs des personnels soignants ;
- Les personnels administratifs des hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux et paramédicaux, pharmacies ;
- Les professionnels des associations humanitaires et ONG.

Dans un contexte où les hôpitaux sont amenés à traiter de plus en plus de patients étrangers, les problèmes liés à la communication sont une difficulté supplémentaire dans leur prise en charge. Généraliser la maîtrise de l'anglais chez les personnels de santé permet de répondre à la problématique de la compétitivité des hôpitaux et cliniques françaises liée au tourisme médical. Dans ce contexte, les professionnels de santé sont de plus en plus souvent amenés à se former en anglais, avec si possible à la clé une certification attestant de leur niveau. Si parler un anglais courant est un atout pour les professionnels de santé, il n'est pas suffisant. La connaissance et la maîtrise du jargon professionnel de spécialité est indispensable pour une bonne compréhension et communication orale et écrite. L'anglais étant considéré comme « la langue universelle pour la médecine ».

L'objectif du projet de certificat « Anglais appliqué dans le secteur de la santé » proposé par Global Language Services (GLS Mischool) est d'attester de la capacité du bénéficiaire à communiquer, écrire et réaliser des recherches en anglais dans le domaine de la santé et plus largement dans le domaine médical. Cette formation a une réelle valeur ajoutée aussi bien pour les bénéficiaires que pour les entités qui les emploient.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétence 1 - (Compréhension écrite)

Utiliser différents types de documents en anglais liés à la santé (articles scientifiques, dossiers patients, compte rendus, procédures, prescriptions etc.), en s'appuyant sur la connaissance du vocabulaire de spécialité, pour

permettre la mise à jour des nouvelles techniques et pratiques du domaine médical, la recherche et la prise en charge du patient dans un contexte international.

Compétence 2 – (Expression écrite)

Rédiger des textes professionnels en anglais de la santé (abstracts ou articles scientifiques, dossier médical, bilans de santé, compte rendus, éléments de facturation, prescriptions, admissions, etc.), en mobilisant les structures grammaticales et le vocabulaire de spécialité, afin notamment de mieux informer le patient tout au long du parcours de soins ou de publier au niveau international.

Compétence 3 – (Compréhension orale)

Suivre et comprendre des documents audios, des conversations et présentations orales, en s'adaptant à différents niveaux de langues, à différents accents pour permettre la prise en charge du patient (accueil physique et téléphone, consultations, interrogatoires, etc.) et se tenir à jour des nouvelles techniques et pratiques du domaine médical au niveau international (colloques, formation, recherche).

Compétence 4 – (Expression orale)

Communiquer efficacement dans un contexte professionnel de la santé, en s'exprimant à l'oral, afin de mener un échange constructif avec le patient et les pairs, présenter des données scientifiques pertinentes (recherches, résultats d'analyse etc.).

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier ;
- Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste ;
- Arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury sont choisis parmi les professionnels de santé et formateurs en anglais appliqué dans le secteur de la santé, en fonction de leur expérience : minimum 5 ans dans le champ professionnel visé.

Le président du jury est désigné par l'ensemble des membres du jury.

Le jury est composé de deux membres et du président du jury :

- Formateurs (salariés de l'entreprise) ou externes (prestataires, sous-traitants, etc.) ;
- Professionnels dans le champ de compétences de la certification, n'ayant pas participé aux opérations de formation.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Les membres du jury sont choisis parmi les professionnels de santé et formateurs en anglais appliqué dans le secteur de la santé, en fonction de leur expérience : minimum 5 ans dans le champ professionnel visé. Le président du jury est désigné par l'ensemble des membres du jury. Le jury est composé de deux membres et du président du jury :

- Formateurs (salariés de l'entreprise) ou externes (prestataires, sous-traitants, etc.) ;
- Professionnels dans le champ de compétences de la certification, n'ayant pas participé aux opérations de formation.

Base légale

Date de décision	17/06/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/06/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6647

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5484/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	13
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	69 %
Période	07/2022 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	30
Montant total engagé	7 380 €
Coût moyen par dossier	246 €
Durée moyenne	11 h
Période	06/2022 – 06/2024
France compétences	96 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.